

Date : 25.10.2024

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ اللَّهُ الصَّمَدُ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ
كُفُوًا أَحَدٌ.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
مَا مِنْ أَحَدٍ يَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ
اللَّهِ صِدْقًا مِنْ قَلْبِهِ إِلَّا حَرَّمَهُ اللَّهُ عَلَى النَّارِ.

LA CROYANCE EN ALLAH ﷻ – TAWHID (LA PURETÉ DU DOGME)

Chers musulmans !

Un jour, les polythéistes ont dit au Prophète ﷺ de leur présenter son Seigneur. Sur ce, Allah ﷻ révéla les sourates Al-Mulk (« le Pouvoir ») et Al-Ikhlâs (« la Pureté du dogme ») et dit : « **Dis : « C'est Lui, Allah l'Unique, Allah le Suprême Refuge, qui n'a jamais engendré et qui n'a pas été engendré, et que nul n'est en mesure d'égaliser !** »¹

Notre Prophète bien-aimé ﷺ nous informe ainsi que croire en Allah ﷻ est une grande bénédiction :
« **Quiconque atteste avec sincérité qu'il n'est de divinité excepté Allah et que Mohamed est Son messager, Allah lui interdit l'enfer.** »²

Chers croyants !

Croire en Allah ﷻ, c'est connaître et confirmer l'existence d'Allah ﷻ en tant qu'Unique et n'ayant pas d'égal à Lui et proférer cela de façon verbale. Un croyant doit vivre sa vie conformément à cette foi. La croyance en Allah ﷻ est la première condition et base pour être croyant. La croyance en Allah ﷻ est la base des principes de foi et de l'appel commun de tous les prophètes et de notre Prophète ﷺ bien-aimé. Selon les mots de notre Prophète, c'est la meilleure des actions des individus. De plus, nous voyons que dans le Saint Coran et dans les hadiths de notre Prophète ﷺ, l'accent est constamment mis sur l'action conforme à la foi.

Car pour que la croyance en Allah ﷻ puisse s'enraciner dans les cœurs et se refléter dans tous les aspects de la vie, il faut vivre sa croyance en bonne et due forme. Un croyant ne doit pas seulement dire « je crois » ou le confirmer, il doit façonner sa vie en accord avec sa foi, faire de cette dernière le guide de sa vie et refléter sa croyance dans ses actions.

En effet, dans le Saint Coran, la foi et les actes sont exprimés de pair comme la voie du salut : « **Ceux, au contraire, qui auront cru, accompli de bonnes œuvres et fait preuve d'humilité devant leur Seigneur, ceux-là auront le Paradis pour séjour éternel.** »³

Chers croyants !

Celui qui croit en Allah ﷻ recherche le consentement de son Seigneur dans tout ce qu'il fait. Il protège les droits de sa famille, de ses proches, de ses voisins et de ses employés. Il exécute chaque tâche qu'il entreprend avec un sentiment de dépôt.

Celui qui croit en Allah ﷻ sait qu'il y a une récompense pour chaque bien et chaque mal, même les plus petits. Il n'échange pas sa vie d'au-delà pour ce monde d'ici-bas et mène une vie responsable.

Une personne qui croit en Allah ﷻ ne peut pas être impolie et tyrannique. Au contraire, il attache de l'importance à la consultation dans toutes ses affaires. Il adopte la miséricorde et la compassion comme principe.

Chers musulmans !

Notre foi en notre Seigneur est notre trésor le plus précieux en tant que serviteurs. C'est notre souhait à tous de passer notre vie en ayant la Tawhid (pureté du dogme), de faire de nos actes une preuve de notre croyance, d'expirer le dernier souffle avec foi et de laisser derrière nous des générations fidèles.

Je termine mon sermon par la prière suivante d'Abraham (a.s.) dans le Saint Coran :

« **C'est Lui qui m'a créé et qui me dirige ; c'est Lui qui me nourrit et étanche ma soif ; c'est Lui qui me guérit quand j'ai mal ; c'est Lui qui me fera mourir et qui me ressuscitera et c'est de Lui que j'espère l'absolution de mes péchés, le Jour du Jugement dernier.** »⁴

¹ Sourate Al-Ikhlâs (« la Pureté du Dogme »), 112/1-4.

² Boukhari, Ilim, 49.

³ Sourate de Hûd, 11/23.

⁴ Sourate Ash-Shu'arâ', 26/78-82.